

Certificat inspection incendie- Maîtriser la prévention, les risques et assurances incendie/explosion

RS2989 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41036
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE · SIRET : 78420275600135

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'analyse du risque incendie /explosion et la recherche de solutions assurantielles adaptées pour les entreprises de toutes tailles et toutes activités sont des préoccupations tant pour les assureurs que les chefs d'entreprises.

Cette certification a pour objectif de certifier les compétences techniques et transverses des professionnels liés à la prévention :

- Analyser les risques des PME/PMI.
- Prévenir, protéger et vérifier les niveaux de risques.
- Définir et proposer les garanties utiles.
- S'assurer de la conformité des bâtiments ou installations aux règles, normes ou prescriptions en vue de déterminer leur assurabilité.
- Analyser le risque sur pièces ou sur place, déterminer son assurabilité, notamment sur le plan technique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser la vulnérabilité d'une entreprise cliente, quelque soit sa taille et son activité, face aux risques incendie et explosion.
- Construire une stratégie opérationnelle de prévention des risques incendie et explosion.
- Présenter cette stratégie à l'entreprise cliente et lui proposer des recommandations adaptées à sa situation et à ses contraintes.
- Concevoir et proposer un plan d'assurance adapté à l'environnement réglementaire et technique du client.
- Elaborer un rapport de visite d'entreprise.
- Etablir et proposer au client un plan de prévention permettant la réduction des risques.
- Elaborer un argumentaire adapté et efficace pour vendre la solution d'assurance proposée.

La rédaction du rapport de visite :

- Analyser et intégrer les informations relatives à l'organisation de l'entreprise.
- Vérifier les niveaux de risques et les cartographier.
- Veiller à ce que la rédaction du rapport soit claire et compréhensible pour le client.

Le plan de prévention :

- Proposer des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

Le plan d'assurances :

- Evaluer les taux d'incendie.
- Sélectionner et conseiller une solution assurances pertinente à partir des moyens de prévention mis en place.
- Etablir les montants de garantie pour les dommages matériels et immatériels.
- Présenter et expliquer les garanties du contrat, les montants de garanties proposés et leurs limites.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Connaître l'assurance multirisques dommages, application du TRE ou expérience équivalente.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ifpass.fr/>

informations@ifpass.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2989/>